

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29/03/21 COMPTE-RENDU

Le vingt-neuf mars deux mille vingt et un, à quatorze heures, le conseil de communauté dûment convoqué le vingt-trois mars deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire dans le complexe sportif des Marres – Chemin de la Machine Fixe (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Membres du Conseil Communautaire :**Nombre de membres en exercice :** 89**Nombre de présents ou représentés :** 83 du point n° 1 au point n° 34, 77 du point n° 35 au point n° 42 et 76 du point n° 43 au point n° 49**Secrétaire de séance :** Mme Emilie SCHMALTZ**Présents ou représentés :**

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : Mme Annick ARMAND
- Pour la commune de Bayons : M. Régis RIOTON
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Geneviève DEMONTIS
- Pour la commune de Clamensane : Mme Emilie VAUTRIN
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN représentée par son suppléant, M. Jean-Philippe BARBUT
- Pour la commune d'Hourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Frédérique FONFREYDE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Daniel GUERASSIMENKO
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU (à partir du point n° 26, il donne procuration à M. Gérard TENOUX)
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Pierre : Mme Frédérique XAVIER
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT représenté par Mme Martine GARCIN à qui il a donné procuration
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Michel JOANNET
 - Mme Michèle MAFFREN représentée par M. Michel JOANNET à qui elle a donné procuration
 - M. Robert GARCIN
 - Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN représentée par M. Robert GARCIN à qui elle a donné procuration
 - M. Maurice BRUN représenté par M. Hervé MIRAN à qui il a donné procuration
 - Mme Anne TRUPHEME (à partir du point n° 35, elle donne procuration à Mme Arlette MAYER)
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par M. Alain D'HEILLY à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP (absent non représenté du point n° 35 au point n° 49)
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY (à partir du point n° 35, il donne procuration à M. Daniel SPAGNOU)

- Mme Maryline RICHAUD représentée par M. Robert GAY du point n° 1 au point n° 34 puis par M. Gérard TENOUX du point n° 35 au point n° 49 à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI (absent non représenté du point n° 35 au point n° 49)
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER (absent non représenté du point n° 43 au point n° 49)
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane REYNAUD-DELAUP représentée par M. Luc DELAUP à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Jeannie DENIEAULT (absente non représentée du point n° 35 au point n° 49)
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY (à partir du point n° 35, il donne procuration à M. Daniel ROUIT)
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD représentée par M. Gilles MOSTACHETTI à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Gilles TOUAT (absente non représentée du point n° 35 au point n° 49)
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Pierre ROUX représenté par son suppléant, M. Bernard COSSU
- Pour la commune de Saint Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME représenté par son suppléant, M. Pierre PAYAN
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND (absent non représenté du point n° 35 au point n° 49)
- Pour la commune de Serres :
 - M. Fabrice FROMENT
 - M. Daniel ROUIT
 - Mme Arlette MAYER
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE représenté par Mme Frédérique XAVIER à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ représenté par son suppléant, M. Thierry GAUDIN (absent non représenté du point n° 35 au point n° 49)
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christine REYNIER représentée par M. Bernard CODOUL à qui elle a donné procuration
 - M. Franck PERARD représenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui il a donné procuration
 - Mme Nicole PELOUX
 - M. Bernard CODOUL
 - Mme Christiane GHERBI représentée par Mme Nicole PELOUX à qui elle a donné procuration
 - M. Nicolas LAUGIER
 - Mme Cécilia LOUVION représentée par M. Daniel SPAGNOU à qui elle a donné procuration
 - Mme Christiane TOUCHE représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration
 - Mme Françoise GARCIN
 - Mme Emilie SCHMALTZ
 - M. Patrick CLARES
 - M. Sylvain JAFFRE
 - Mme Stéphanie SEBANI représentée par M. Sylvain JAFFRE à qui elle a donné procuration
 - M. Jean-Louis CLEMENT
 - M. Cyril DERDICHE
 - M. Jean-Pierre BOY représenté par M. Nicolas LAUGIER à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE représenté par sa suppléante, Mme Andrée GIORDANENGO
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Alain COMBES
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS (à partir du point n° 29, il donne procuration à M. Jean-Marie TROCCHI)
 - Mme Béatrice ALLIROL (à partir du point n° 35, elle donne procuration à Mme Annick ARMAND)
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK représenté par M. Hervé MIRAN à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Monique REYNIER

- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Val Buëch Méouge : M. Grégory MOULLET
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON



Ordre du jour :

Finances :

- Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2020 :
 - Compte de gestion principal 2020
 - Compte administratif principal 2020
 - Compte de gestion annexe 2020 des déchets ménagers
 - Compte administratif annexe 2020 des déchets ménagers
 - Compte de gestion annexe 2020 du SPANC
 - Compte administratif annexe 2020 du SPANC
 - Compte de gestion annexe 2020 du parc d'activités du Val de Durance
 - Compte administratif annexe 2020 du parc d'activités du Val de Durance
 - Compte de gestion annexe 2020 de l'Ecopôle Laragne
 - Compte administratif annexe 2020 de l'Ecopôle Laragne
 - Compte de gestion annexe 2020 du parc d'activités du Poët
 - Compte administratif annexe 2020 du parc d'activités du Poët
- Budget principal 2021
 - Taux d'imposition 2021 (CFE, TFB et TFNB)
 - Taxe GEMAPI : définition du produit attendu 2021
 - Constitution de provisions au budget général
 - Cotisations et participations 2021
 - Attributions de subventions pour l'année 2021
 - Avenant n°1 aux conventions d'objectifs et de moyens 2021-2023 avec les associations gestionnaires des offices de tourisme intercommunaux
 - Mise en œuvre d'un fonds de concours compensatoire pour le photovoltaïque
 - Mise en œuvre d'un fonds de concours d'urgence
 - Accord local Pinole / Attribution d'un fonds de concours à la commune de Authon
- Budget annexe 2021 des déchets ménagers
 - Taux de TEOM 2021
 - Motion sur les coûts de gestion des déchets
 - Constitution d'une provision pour dépréciation des immobilisations
- Budget annexe 2021 du SPANC
 - Constitution d'une provision pour risques et charges exceptionnels
 - Versement d'une subvention d'équilibre du budget général au budget annexe SPANC
- Budget annexe 2021 du parc d'activité du Val de Durance
- Budget annexe 2021 de l'Ecopôle Laragne
- Budget annexe 2021 du parc d'activités du Poët

Politique du commerce :

- Attribution d'aides financières dans le cadre du FISAC

Environnement :

- Modification du règlement de collecte des déchets ménagers pour la tarification des déchets des entreprises
- Attribution du marché de service pour la mise en place du suivi post exploitation de l'ISDND de Sorbiers
- Modification statutaire du Syndicat Mixte de l'Eygues-Aygues
- Adhésion à la charte régionale de l'eau et désignation d'un délégué à l'AGORA
- Convention de partenariat avec les associations des communes forestières 04 et 05

Mobilité :

- Compétence mobilité

Services aux communes et à la population :

- Création d'un COPIL "assistance administrative et technique aux communes"
- Avenant n°1 à la convention triennale 2020-2022 « Mission Prévention »

Ressources humaines :

- Modification du tableau des effectifs : créations et suppressions d'emplois permanents
- Création d'un emploi non permanent de chargé de mission Petites villes de demain et établissement d'une convention de mise à disposition de service
- Création et renouvellement d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité
- Création d'emplois saisonniers
- Création de 2 emplois d'agents de déchetterie en CUI-CAE
- Révision du régime indemnitaire
- Modification des modalités d'organisation du temps de travail pour les services supports

Questions diverses



Lecture est faite par le président du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 04 février 2021, qui est adopté et ensuite signé.



1. Réunion à huis clos

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de tenir la séance du conseil communautaire du lundi 29 mars 2021 à huis clos.

2. Compte de gestion principal 2020

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. Compte administratif principal 2020

Votants : 81 – Suffrages exprimés : 81 (81 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Cécilia LOUVION) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif principal 2020.

4. Compte de gestion annexe 2020 des déchets ménagers

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (82 pour et 1 contre)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5. Compte administratif annexe 2020 des déchets ménagers

Votants : 81 – Suffrages exprimés : 81 (80 pour et 1 contre)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Cécilia LOUVION) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2020 des déchets ménagers.

6. Compte de gestion annexe 2020 du SPANC

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

7. Compte administratif annexe 2020 du SPANC

Votants : 81 – Suffrages exprimés : 81 (81 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Cécilia LOUVION) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2020 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

8. Compte de gestion annexe 2020 du parc d'activités du Val de Durance

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

9. Compte administratif annexe 2020 du parc d'activités du Val de Durance

Votants : 81 – Suffrages exprimés : 81 (81 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Cécilia LOUVION) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2020 du parc d'activités du Val de Durance.

10. Compte de gestion annexe 2020 de l'Écopôle Larnage

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

11. Compte administratif annexe 2020 de l'Ecopôle Larnage

Votants : 81 – Suffrages exprimés : 81 (81 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Cécilia LOUVION) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2020 de l'Ecopôle Larnage.

12. Compte de gestion annexe 2020 du parc d'activités du Poët

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

13. Compte administratif annexe 2020 du parc d'activités du Poët

Votants : 81 – Suffrages exprimés : 81 (81 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Cécilia LOUVION) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2020 du parc d'activités du Poët.

14. Budget principal 2021

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget primitif principal 2021 de la CCSB.

15. Taux d'imposition 2021 (CFE, TFB et TFNB)

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, les taux d'imposition suivants pour 2021 :

Imposition	Taux proposé
Taxe sur le Foncier Bâti	3,34 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	11,63 %
Cotisation Foncière des Entreprises	26,43 %

16. Taxe GEMAPI : définition du produit attendu 2021

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 77 (73 pour, 4 contre et 6 abstentions)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire fixe à 300 000 € le montant de produit attendu pour les impositions dues au titre de la taxe GEMAPI pour l'année 2021.

17. Constitution de provisions au budget général

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la constitution de deux provisions au budget primitif 2021, pour un montant total de 103 000 €.

18. Cotisations et participations 2021

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement des cotisations et participations suivantes pour l'année 2021 :

Organismes	Cotisations proposée
Fédération Nationale des SCOT	300,00 €
Agence D'Information sur le Logement (ADIL) 04/05	8 951,20 €
Assemblée Des Communautés de France (ADCF)	2711,31 €
Association des Maires 04/05	1291,10 €
Ingénierie Territoriale (IT 04)	6 070,95 €
Mission locale 04	12 668,00 €
Agence Départementale de Développement Economique et Touristiques 05 (ADDET)	2 624,00 €
Agence Départementale de Développement Economique et Touristiques 04 (ADDET)	5 000,00 €
Profession Sport 05	30,00 €
Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)	994,66 €

19. Attributions de subventions pour l'année 2021

Votants : 81 – Suffrages exprimés : 81 (81 pour)

Après avoir délibéré le conseil communautaire approuve l'attribution des subventions intercommunales suivantes pour l'année 2021 :

Nom de l'association subventionnée	Action subventionnée	Montant proposé
Fruits anciens de l'Orpierois	19 ^{ème} marché de fruits anciens le 30 octobre 2021	2 000 €
La Petite Boule Laragnaise	Organisation concours de boules et championnat provençal nationaux	1 000 €
Arpage	Printemps des Arts du 21 au 23 avril 2021 sur les communes de Saint-Geniez et Authon	500 €
Le Luminaire	Illumination de la tour du Riabie le 13 juillet 2021 à Lachau Concerts / Expositions / Journées à thème sur l'art les 15 et 16 mai 2021 à Lachau Concours photos de la Vallée de la Méouge	1 000 €
Chabre Vol Libre	Organisation de l'Ozone Chabre Open (Compétition Internationale de parapente) 23 juin au 3 juillet 2021	1 500 €
Comité des fêtes de Laborel	Expo gestes et savoirs d'autrefois 1 ^{er} août 2021	300 €
Université du Temps Libre Buëch Durance	Cours, conférences, cafés découverte, sorties sur l'année 2021 sur le territoire de la CCSB	5 000 €
A P'art être	Tournée théâtrale Alice au pays des merveilles dans la Région PACA Création d'un festival d'art de jeunes autour du théâtre, musique, danse à Laragne	1 000 €
Roue d'Or Sisteronaise	30 ^{ème} grand prix de Mutuelle de France Alpes du Sud 26 et 27 juin 2021 Championnat Régional de Cyclo Cross le 10 octobre 2021 ou 5 décembre 2021	3 500 €

Auto Sport du Laragnais	Organisation du 22 ^{ème} Rallye National du Laragnais 4 au 6 juin 2021 7 ^{ème} Ronde Historique des Baronnie Provençales 5 et 6 septembre 2021	12 000 €
Association pour la Promotion du Sport Auto dans les Hautes-Alpes	24 Heures des Hautes-Alpes Peter Mc Andrew Trophy Date à définir	1 000 €

Les élus dont les noms sont indiqués ci-dessous, membres des instances décisionnaires des organismes également mentionnés ci-dessous, n'ont pas participé au vote de la subvention concernée :

Nom de l'association subventionnée	Liste des élus qui n'ont pas participé au vote
Fruits anciens de l'Orpierois	• M. Gilles CREMILLIEUX
Le Luminaire	• M. Philippe MAGNUS

20. Avenant n° 1 aux conventions d'objectifs et de moyens 2021-2023 avec les associations gestionnaires des offices de tourisme intercommunaux

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après avoir délibéré le conseil communautaire :

- approuve le versement de la taxe de séjour tel que défini dans la délibération ;
- autorise le président à signer avec chaque association gestionnaire d'un office de tourisme l'avenant n°1 aux conventions d'objectifs et de moyens 2021-2023.

21. Mise en œuvre d'un fonds de concours compensatoire pour le photovoltaïque

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après avoir délibéré conseil communautaire approuve les modalités de mise en œuvre d'un fonds de concours compensatoire pour le photovoltaïque telles que définies dans la délibération.

22. Mise en œuvre d'un fonds de concours d'urgence

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après avoir délibéré le conseil communautaire approuve les modalités de mise en œuvre d'un fonds de concours d'urgence telles que définies dans la délibération.

23. Accord local Pinole / Attribution d'un fonds de concours à la commune de Authon

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- décide d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 4 764 € à la commune de Authon en vue de participer au financement des travaux de réhabilitation de la station d'épuration ;
- autorise le président à signer tous les documents relatifs au versement de ce fonds de concours.

24. Taux de TEOM 2021

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 75 (66 pour, 9 contre et 8 abstentions)

Après avoir délibéré le conseil communautaire fixe le taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) à 13,5 % pour l'année 2021.

25. Motion sur les coûts de gestion des déchets

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Par cette motion, le conseil communautaire demande à l'Etat :

- de renoncer à l'augmentation inconsidérée et sans précédent de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) ;
- de mettre tout en œuvre pour favoriser la cohérence des prix au regard des coûts dans le secteur des déchets ;
- de responsabiliser les acteurs économiques et industriels en produisant des objets manufacturés recyclables ou en contribuant financièrement à leur élimination par le biais d'une TGAP amont.

26. Modification du règlement de collecte des déchets ménagers pour la tarification des déchets des entreprises

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les modifications du règlement de collecte concernant les tarifs de la redevance spéciale mis à jour ainsi que les modalités de facturation des professionnels dans l'ensemble des déchetteries de la CCSB ;
- décide que l'ensemble de ces dispositions entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2021 ;
- autorise le président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

27. Budget annexe 2021 des déchets ménagers

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (78 pour et 5 contre)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget primitif annexe 2021 des déchets ménagers de la CCSB.

28. Constitution d'une provision pour dépréciation des immobilisations

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après avoir délibéré le conseil communautaire autorise la constitution au budget annexe des déchets ménagers 2021 d'une provision de 120 000 € pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles.

29. Budget annexe 2021 du SPANC

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2021 du SPANC de la CCSB.

30. Constitution d'une provision pour risques et charges exceptionnels

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après avoir délibéré le conseil communautaire autoriser la constitution d'une provision de 162.000 € au budget annexe SPANC 2021, pour risques et charges exceptionnels.

31. Versement d'une subvention d'équilibre du budget général au budget annexe SPANC

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après avoir délibéré le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention d'équilibre de 171.000 € du budget général au budget annexe du SPANC.

32. Budget annexe 2021 du parc d'activités du Val de Durance

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2021 du parc d'activité Val de Durance de la CCSB.

33. Budget annexe 2021 de l'Ecopôle Laragne

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2021 de l'Ecopôle Laragne de la CCSB.

34. Budget annexe 2021 du parc d'activités du Poët

Votants : 83 – Suffrages exprimés : 83 (83 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2021 du parc d'activité du Poët de la CCSB.

35. Attribution d'aides financières dans le cadre du FISAC

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- attribue les subventions suivantes :
- autorise le président à signer les conventions d'attribution avec les bénéficiaires.

Aides directes aux entreprises					
Nom Dénomination sociale	Nature de l'opération	Montant HT de l'opération	Taux d'aides	Subvention accordée	
Aux Saveurs des Baronnies (Panier Sympa), Garde Colombe	Vitrine frais	10 660,00 €	40 %	4 264,00 €	
	Matériel d'encaissement et de gestion	4 340,00 €	40 %	1 736,00 €	
	Total	15 000,00 €		6 000,00 €	
Le Braséro, Sisteron	Carrelage	5 899,89 €	50 %	2 949,95 €	
	Matériel de cuisine	8 580,00 €	40 %	3 432,00 €	
	Socle four	322,00 €	40 %	128,80 €	
	Chaises	Dépense réelle	288,72 €		
		Dépense subventionnable (plafond à 15 000€)	198, 11 €	40 %	79,24 €
Total		15 000,00 €		6 589,99 €	

Aides directes aux entreprises				
Nom Dénomination sociale	Nature de l'opération	Montant HT de l'opération	Taux d'aides	Subvention accordée
Vanille Café, Serres	Remplacement de deux vitrines	6 587,65 €	50 %	3 293,83 €
	Total	6 587,65 €		3 293,83 €

Marielle coiffure, Sisteron	Sièges pour la salle d'attente	1 040,00 €	40 %	416,00 €
	Modernisation et mise en valeur du commerce : création d'une salle d'attente, d'une réserve, remise en état de la devanture	10 350,00 €	50 %	5 175,00 €
	Total	11 390,00 €		5 591,00 €
Le Grand Salon, Sisteron	Changement vitrine et porte d'entrée	6 277,06 €	50 %	3 138,53 €
	Plomberie – chauffe-eau	1 800,00 €	50 %	900,00 €
	Equipements de cuisine	6 105,95 €	40 %	2 442,38 €
	Total	14 183,01 €		6 480,91 €
Le Prim'ose, Sisteron	Rénovation et mise aux normes de la devanture	13 290,00 €	50 %	6 645,00 €
	Total	13 290,00 €		6 645,00 €
Boucherie des 3 Vallées, Garde Colombe	Achat d'un mélangeur à viande	6 980,00 €	40 %	2 792,00 €
	Total	6 980,00 €		2 792,00 €
Boucherie Guistini, Sisteron	Faux plafond et luminaires	4 363,84 €	50 %	2 181,92 €
	Hachoir à viande	4 428,00 €	40 %	1 771,20 €
	Total	8 791,84 €		3 953,12 €
L'Arc-en-ciel, Garde Colombe	Modernisation de l'équipement commercial : remplacement de la plonge, de la hotte, d'une étagère et d'un congélateur, achat d'un bac à légumes, d'une cellule de refroidissement, d'un maintien au chaud pour les assiettes, d'un plan de départ assiettes froides et d'une table sur mesure pour le tri des déchets	13 056,78 €	40 %	5 222,71 €
	Total	13 056,78 €	40 %	5 222,71 €

- autorise le président à signer les conventions d'attribution avec les bénéficiaires.

36. Attribution du marché de service pour la mise en place du suivi post exploitation de l'ISDND de Sorbiers

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

La CAO réunie le 2 mars 2021 a décidé d'attribuer le marché de service pour la mise en place du suivi post exploitation de l'ISDND de Sorbiers à Paprec, pour un montant estimatif maximum de 933 760 € HT soit 1 120 512 € TTC sur la durée totale du marché (4 ans).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- acte la décision de la CAO ;
- autorise le président à signer le marché avec l'entreprise retenue.

37. Modification statutaire du Syndicat Mixte de l'Eygues-Aygues

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte les modifications des statuts du Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues.

38. Adhésion à la charte régionale de l'eau et désignation d'un délégué à l'AGORA

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- autorise le Président à signer la charte régionale de l'eau ;
- désigne Jean-Yves SIGAUD comme délégué de la CCSB pour participer aux travaux de l'AGORA.

39. Convention de partenariat avec les associations des communes forestières 04 et 05

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- approuve la convention de partenariat avec les associations des communes forestières 04 et 05 ;
- autorise le président à signer la convention.

40. Compétence mobilité

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- décide que la CCSB ne prendra pas la compétence « autorité organisatrice de la mobilité »,
- approuve le principe de définir un cadre partenarial avec la Région Sud PACA reposant sur les enjeux de mobilité et les priorités de la CCSB, contenus notamment dans le PCAET.

41. Création d'un COPIL « assistance administrative et technique aux communes »

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité de créer le Comité de Pilotage « assistance administrative et technique aux communes » et proclame les conseillers communautaires suivants élus :

- Florent ARMAND
- Dominique DROUILLARD
- Jérôme FRANCOU
- Martine GARCIN
- Isabelle LAMONTRE MOULIN
- Jean-Michel MAGNAN
- Philippe MAGNUS
- Renée MAOUI
- Gilles MOSTACHETTI
- Gérard NICOLAS
- Jean SCHÜLER
- Jean-Yves SIGAUD
- Gérard TENOUX
- Caroline YAFFEE

42. Avenant n° 1 à la convention triennale 2020-2022 « Mission Prévention »

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte les termes de l'avenant n°1 à la convention triennale 2020-2022 « mission prévention » ;
- autorise le président à signer cet avenant.

43. Modification du tableau des effectifs : créations et suppressions d'emplois permanents

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les créations et suppressions d'emplois permanents à compter du 1^{er} avril 2021 ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général et au budget annexe des déchets ménagers ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant aux budgets concernés ;
- autorise le président à signer tous les documents relatifs à ces modifications.

44. Création d'un emploi non permanent de chargé de mission Petites villes de demain et établissement d'une convention de mise à disposition de service

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création d'un emploi de chargé de mission Petites Villes de Demain ;
- approuve la signature d'une convention de mise à disposition de service avec les communes de Laragne et de Serres ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

45. Création et renouvellement d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création des emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général et au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions et notamment les contrats de travail et avenants des agents concernés.

46. Création d'emplois saisonniers

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création des emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général et au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions et notamment les contrats de travail des agents concernés.

47. Création de 2 emplois d'agents de déchetterie en CUI-CAE

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création des emplois non permanents à compter du 1^{er} avril 2021 ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions et notamment les contrats de travail des agents concernés.

48. Révision du régime indemnitaire

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour et 1 abstention)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la révision du régime indemnitaire à compter du 1^{er} avril 2021 dans les conditions détaillées dans la délibération ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général, au budget annexe des déchets ménagers et au budget annexe du SPANC ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

49. Modification des modalités d'organisation du temps de travail pour les services supports

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la modification des modalités d'organisation du temps de travail pour les agents des services supports dans les conditions détaillées dans la délibération ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.